

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

**MISSION PERMANENTE AUPRES DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE**

AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE



Genève, le

106^e SESSION DU CONSEIL

DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)

DU 24 AU 27 NOVEMBRE 2015

DEBAT GENERAL

PROJET DECLARATION

DE SON EXCELLENCE MONSIEUR MAME BABA CISSE

AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DU SENEGAL

AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

La délégation du Sénégal s'associe à la déclaration de l'Ethiopie, au nom du groupe africain, et adresse ses chaleureuses félicitations aux membres du Bureau du Conseil pour leur élection.

Ma délégation félicite également le Bureau sortant, dirigé par l'Ambassadeur Sammie Pesky Edicco, Représentant permanent du Ghana, et exprime à Monsieur Willian Lacy Swing, Directeur général de l'OIM, tout son engagement à l'accompagner dans sa importante mission au service de cette couche vulnérable que constitue les migrants.

Monsieur le Président,

La problématique de la migration a atteint ces derniers mois une dimension sans précédent. Jamais en effet, depuis le seconde guerre mondiale, nous n'avons assisté à des déplacements massifs de populations, d'une telle ampleur et avec des conséquences aussi dramatiques pour les migrants.

Ces centaines de milliers d'hommes, de femmes, de jeunes et d'enfants qui au péril de leur vie, et dans leur quête soit de refuge, soit d'un avenir meilleur, affrontent quotidiennement, les rigueurs du Désert, de la Mer et du Froid ont besoin de notre assistance. Et notre humanité commune ne saurait être indifférente à leur sort. Mais ce qui interpelle davantage nos consciences ce sont ces dizaines de corps de migrants que rejette régulièrement la méditerranée parce que les bateaux de fortunes qui les transportaient ont sombré au large.

Monsieur le Président,

Le Sénégal voudrait se féliciter de la forte mobilisation de la Communauté internationale face à la récurrence de ces drames de l'émigration clandestine. Les nombreuses rencontres internationales sur la question, parmi lesquelles le Sommet Afrique-Union Européenne des 11 et 12 Novembre 2015 à Malte, attestent en effet de notre volonté commune de trouver les solutions idoines pour que la migration qui est une dynamique de l'histoire, redevienne un facteur de rapprochement entre les peuples et d'enrichissement mutuel. Cela requiert, bien évidemment, que toutes les parties assument pleinement leurs responsabilités, certes communes, mais différenciées.

Ainsi pour les pays de départ, il s'agit principalement d'œuvrer pour que l'immigration ne soit plus la seule alternative pour milliers de jeunes à la force de l'âge et qui rêvent d'un avenir où ils peuvent obtenir un travail décent, fonder une famille et vivre la vie qu'ils se sont choisis. Nos gouvernants devraient en effet investir dans l'éducation, la formation et la création d'un environnement économique favorable pour que la jeunesse de nos pays puisse apporter une contribution positive et déterminante à l'effort national de développement.

Au Sénégal, nous avons lancé plusieurs initiatives dans ce sens, parmi lesquelles :

- Le Fonds d'Appui à l'Initiative des Sénégalais de l'extérieur, doté de Un (1) Milliard de francs CFA, pour inciter les migrants sénégalais à venir investir au Sénégal.
- Mais il y a surtout le projet « Terre Ferme » qui vise à assister des milliers de jeunes, candidats potentiels à l'émigration, y compris des diplômés d'universités, à s'investir dans l'exploitation de Domaines Agricoles Communautaires et de fermes aquacoles.

Ces initiatives du Gouvernement sénégalais seront multipliées et renforcées, avec le soutien de nos partenaires parce que nous sommes conscients que nous avons besoin des forces et des intelligences de ces milliers de jeunes et de femmes qui se lancent sur les routes de l'immigration.

Monsieur le Président,

Cette action au niveau des pays de départ est certes nécessaire, mais elle est loin d'être suffisante. Elle se doit d'être complétée d'abord par des mesures au niveau des pays transit, dont certains doivent retrouver la paix et la stabilité, qui permettraient de mettre fin aux activités de réseaux criminels de l'immigration clandestine.

Mais il y a ensuite, et surtout, les mesures au niveau des pays d'accueil, qui ne doivent point se laisser aller à la tentation du repli sur soi. Nous sommes certes conscients que l'ampleur actuel du phénomène de la migration pose de nombreux déficits non seulement économiques et sociaux mais aussi sécuritaires, mais la politique des barbelés et des barricades, ne saurait être la solution.

Face à l'urgence, ce dont ont besoin ces milliers de migrants, c'est l'élan de générosité manifesté par certains gouvernements et certaines populations européennes, et que nous saluons vivement.

Ce dont nous avons besoin c'est également la décision heureuse prise par l'Union Européenne d'un Fonds Fiduciaire d'un Milliard Huit Cent Millions (**1.800.000.000**) d'Euro sur la migration pour appuyer les initiatives visant à trouver des solutions durables aux causes profondes du phénomène.

Monsieur le Président,

Les Etats doivent jouer les premiers rôles dans la gestion du phénomène de la Migration, mais cela va sans dire que toutes les parties prenantes doivent être associées à la réflexion et aux initiatives sur le terrain. Dans ce cadre, l'OIM et les institutions sœurs du système des Nations Unies telles que le HCR, doivent jouer pleinement leurs rôles, de même que les organisations de la Société civile, ou encore les Autorités municipales.

Les interventions de cette multitude d'acteurs doivent bien entendu faire l'objet de concertation, en vue d'une meilleure harmonisation, et c'est la raison pour laquelle les recommandations d'instances informelles telles que « le Forum Mondial sur la Migration et le Développement » et « le Dialogue sur la Migration » méritent de bénéficier de toute notre attention.

Je vous remercie de votre attention.